

COMPLÉMENTS AUX ARTICLES MIS SUR LE SITE GHC

de *Bernadette et Philippe Rossignol* : **Les MADEY de la Grenade**

Des modifications ont été apportées à la page 5.

Le 01/08/1783 M. Madey, habitant de la Martinique logé à Paris à l'hôtel de Valois, rue de Richelieu, avec sa sœur Madame de Casse, déclare Jean Marie, 19 ans, à son service et débarqué à Brest, et Gertrude, 40 ans, passée en France en décembre 1782 pour servir sa sœur ; ce sont des mulâtres nés à la Martinique (AN, z/1d/139, in Dictionnaire des gens de couleur dans la France moderne, tome 1, sd Érick Noël). Il s'agit sans doute de Jean Jacques Madey et de sa sœur utérine Rose Luce Brière épouse Decasse en premières noces.

de *Bernadette et Philippe Rossignol* : **Du nouveau sur l'ascendance de Louis DELGRES (et Familles [de JACQUES de] LABASTIDE, DUDOUBLE)**

Marie Dorothee DUDOUBLE (9, p. 2) est morte à 68 ans le 29/04/1814 (donc née vers 1745) à Basse Terre, veuve de M. FRANCIERO, rue du Domaine, chez Mlle Adélaïde LABASTIDE. Celle-ci doit être sa nièce (5, p. 3).

de *Alain Le Sage* : **Lettre de Mme FEBVRIER-DESPOINTES à sa fille pensionnaire en France (Martinique 1803)**

Sur la Liste de GHC, *Alain Le Sage* s'étonnait de la différence de dates entre celles données dans l'article et celles qui « courent sur Geneanet ». Nous lui avons répondu que, par vérification dans les registres de la Martinique, mis en ligne par les ANOM ou microfilmés et consultés au CARAN, nous confirmons les dates du mariage, le 15/05/1782 au Vauclin, et de décès le 29/09/1805 au François, déclaré le lendemain, de François Marie Nicolas FEBVRIER DES POINTES. En revanche nous ne pouvions vérifier sa date de naissance (25/04/1745 Sainte Luce) ni celle de son épouse Louise Camille Coralie DUVAL de GRENONVILLE (o 22/05/1758 Le Vauclin), les registres envoyés en France ne commençant qu'en 1763.

Voici sa réponse :

J'avais relevé que François Marie FEBVRIER-LAMOTHE, né le 10/12/1712 au Marin, capitaine et commandant d'infanterie de milice au Vauclin, époux le 28/02/1737, de Marie Elisabeth VOLCART-DESSABLONS (alias VOLCART, VOLCART des SABLONS), née vers 1720 (fille de Marc et de Marie Anne LEMESLE), décédée avant le 25/02/1772, avait eu plusieurs enfants dont deux avec des prénoms identiques dans le désordre :

A) François Marie Nicolas dit FEBVRIER MÉZAILLET, né le 25/04/1745 à Sainte-Luce (paroisse Sainte-Lucie), décédé le 14/10/1797, a servi pendant la guerre de Sept ans (1756-1763) dans le corps des cadets volontaires où il reçut trois coups de feu, rentre après la guerre dans l'administration en 1764. Il est nommé sous-commissaire des Colonies à la Martinique le 16/09/1771 faisant office (probablement d'inspecteur de la Marine) ; le 01/09/1779 il est nommé ordonnateur (service en chef de l'administration) à la Dominique où il restera 14 mois et, suite à sa bonne conduite, il est nommé commissaire des Colonies le 11/10/1779. Ayant importé des noirs de la Dominique, il reçut l'ordre de cesser ses fonctions.

ax 15/02/1773 Fort Saint-Pierre (dit sous-commissaire de la Marine, résidant à Saint-Pierre), Félicité PITAULT (o 1743, + 15/11/1786 Fort Saint-Pierre), fille d'Alexis et Louise Catherine PAPIN L'ÉPINE.

bx 30/05/1796 Saint-Esprit, Marie Rose Françoise VOLCART, sa cousine, native du quartier des Rivières, fille de Marc (lui-même fils de Marc VOLCART DESSABLONS et de Marie Anne LEMESLE) et de Jeanne Louise Françoise GARNIER LAROCHE. Lors de ce second mariage, il est dit résider au quartier du Pralin de l'île Sainte Lucie, actuellement émigré à la Martinique au quartier Saint-Esprit.

B) Nicolas François Marie FEBVRIER-DESPOINTES, né le 30/04/1755 au Vauclin, décédé donc le 29/09/1805, qui épouse Louise Camille DUVAL de GRENONVILLE.

Nous avons donc consulté sur le site des ANOM des mariages des deux frères et, en effet :

- FEBVRIER MÉZAILLET, x 15/02/1773 Fort Saint Pierre, y est dit natif de Sainte Luce

- FEBVRIER-DESPOINTES, x 14/05/1782 Le Vauclin, y est dit « natif de ce quartier ». Sa date de naissance est donc bien celle du cadet, 30/04/1755.

La preuve est faite une fois de plus que, si Internet et les arbres qui y « courent » peuvent être une piste, il faut retourner systématiquement aux actes et tout vérifier.

Alain Le Sage ajoute, à propos de ce que l'amiral FEBVRIER-DESPOINTES avait raconté aux Américains à la fin de sa vie, : « né à Georgetown, page de Joséphine, avec l'impératrice comme marraine, et ayant un père

qui émigra en Amérique pendant la Terreur, colonel de Marines, membre de la Société des Cincinnati, tout ceci semble être une histoire totalement inventée relayée par un entourage uniquement étranger (Palmer, Gregg, journal américain) car aucun Français ne le croyait, suite à des propos d'un amiral malade.

Sur le fait qu'il ait été page, ceci est très douteux car dans L'ami de la religion, journal ecclésiastique et littéraire, 1851, tome 154, page 426, « le brave amiral Poligny des Pointes » est dit accompagner Mgr l'évêque de Quimper, son ami, et « ancien élève » lors de l'inauguration de l'œuvre des Frères de la Doctrine chrétienne à Quimperlé. L'on sait d'autre part qu'à 15 ans en septembre 1811, il entra à l'école de la Marine à Brest.

Impératrice comme marraine : Ceci ne figure pas dans l'acte de baptême.

Colonel des marines, membre des Cincinnati : Il est ignoré au sein de cette Société, et dans le livre de G. Bodinier.

Toute cette histoire, sans fondement, datant de la fin de sa vie, vient peut-être du fait qu'il n'était pas un simple chasseur de notabilité, mais souffrait de syndromes paranoïaques. »

COOPÉRATION et COMPLÉMENTS

de *François d'Arcy* : **La famille LE MESLE de la Guadeloupe** (in L'habitation du Mont Saint Jacques à Montsinéry, p. 417, et **La famille DEVEZEAU aux Antilles**, p. 1064 et 3698)

Richard d'ARCY (grand-père de mon arrière-grand-père), dont le père James avait émigré en France et vivait alors à Bordeaux (les Darcy était une des familles patriciennes de Galway, en Irlande, venus en France à la suite de Jacques II), épousa à Bordeaux Jeanne Judith KIRWAN, d'une branche des Kirwan passée à la Martinique avec Pierre Kirwan qui figure au recensement du Carbet.

Mon arrière-grand-père, Eugène d'Arcy, épousa quant à lui Joséphine de GAIGNERON-MORIN, fille de Marthe Anthoine et d'Elisabeth LE MERLE de BEAUFOND, dont les ancêtres à la Martinique sont bien connus.

La sœur d'Eugène épousa Jean Thomas LE MESLE dont la famille avait fait fortune à la Guadeloupe : cette famille est apparemment moins connue et les bulletins de GHC se sont posés des questions à son sujet [voir sur le site l'article récent « Thomy et Zénon LE MESLE »]

Leur fille Amélie Le Mesle épousa Charles DEVEZEAU de RANCOUGNE dont l'ancêtre, colonel des milices à Saint-Domingue, a fait l'objet d'un long article dans GHC. J'ajoute que le fils d'Eugène d'Arcy, Édouard, cousin germain donc d'Amélie Le Mesle, épousa Marie Thérèse de Piédoûe dont la mère, née Rancougne était la sœur de ce même Charles Devezeau de Rancougne, ce qui me fait descendre en ligne directe de cette famille [voir sur le site l'article récent « Les habitations RANCOUGNE à Saint-Domingue en 1760 »].

Je précise que si Charles Devezeau de Rancougne (mari d'Amélie Le Mesle) est né à Arcy-sur-Cure (en fait il serait plutôt né à Paris) c'est parce qu'il était le fils d'Aglé de Cullon d'Arcy, de la famille des comtes d'Arcy (Arcy-sur-Cure) sans rapport avec les d'Arcy dont il a été question.

de *David Quénéhervé* : **Jean LAVAU et Élisabeth EUSTACHE** (p. 6031, 5914-18, 5854-56, 1305-06)

Le 1^{er} janvier 1816 à Basse Terre, j'ai enfin trouvé le décès d'Élisabeth EUSTACHE : Laurent Isnardon père, propriétaire, marchand orfèvre, domicilié paroisse Mont Carmel, et Pierre Louis Chaulet père, propriétaire, maître horloger, domicilié paroisse Saint François, déclarent le décès de Madame veuve LAVEAU née Élisabeth EUSTACHE, native de Saint Pierre de la Martinique, épouse de feu Monsieur Jean Laveau, vivant négociant à la Martinique, 50 ans, domiciliée paroisse Saint François, rue du Domaine, maison de Pierre Louis Chaulet déclarant. Dans le texte et en marge les mots « veuve Laveau née » sont rayés et remplacés par « Mlle ». Il n'y a pas de mention de couleur.

Jean Lavau et Élisabeth Eustache n'étaient donc pas mariés mais passaient pour l'être. Née vers 1765, elle était beaucoup plus jeune que Jean Lavau ce qui semble conforter une naissance de Louis Lavau à la fin des années 1780.

Serait-il possible qu'Élisabeth EUSTACHE soit une enfant trouvée ? A Saint-Pierre le Mouillage est baptisée, le 1^{er} octobre 1764, une Élisabeth, sans patronyme, née de parents inconnus. Le parrain est Jacques Fourniols, négociant, et la marraine Marie Anne Élisabeth Marraud.

Il n'y a pas de mention de couleur. Elle est donc blanche.

Quelle était la date de la Saint Eustache ?

NDLR

C'est effectivement une probabilité car, apparemment, aucune naissance de couleur, légitime ou pas, ne figure sur le registre de ces années au Mouillage ; en outre la Saint Eustache se fête le 20 septembre, date qui n'a pas dû changer : cela voudrait dire qu'il ne s'agissait pas d'une enfant « trouvée » et que les parents, ou du moins la mère, n'étaient pas « inconnus » du parrain et de la marraine de l'enfant qui connaîtraient la date de sa naissance, le 20 septembre.

de *Danielle Morau* (Généalogie réunionnaise, 112, juin 2011) : **MOREAU ou MORAU (Guadeloupe, Réunion)** (p. 1641, 96-81, et p. 5819, 5550-51, 5379)

Danielle Morau, dans son article « Une famille MOREAU ou MORAU. Il s'appelait François », fait référence à notre bulletin 82 (mai 1996, p. 1641, question 96-81) et à l'article d'*Albert Jauze* dans le bulletin 148 de la Société d'histoire de la **Guadeloupe**, qui transcrivait intégralement les 10 lettres de famille reçues par le chirurgien de vaisseaux passé à Bourbon en 1726.

La généalogie est ainsi complétée :

François Moreau, fils de + Pierre et + Jeanne DUVAU, établi à La Fosse de Nantes, y épouse le 05/07/1696 Marie DEFRESNE, fille unique de Nicolas, absent, et Catherine RENOU. Les enfants nés à Basse Terre Mont Carmel (voir p. 1641) sont précédés par quatre aînés, nés à Nantes :

1 François o 04/04/1697 ; père marchand toilier

2 enfant mort né 1698

4 Joseph o 1699 ; père absent, aux isles

3 **Bertrand** o 1701 ; père absent, aux isles

D'après les lettres reçues par le **chirurgien passé à Bourbon en 1726**, celui-ci n'est pas Louis, né en 1709 à la Guadeloupe, mais Bertrand MORAU, né en 1701 à Nantes. Ses frères Baptiste et Nicolas sont associés à Basse Terre en 1730 sous le nom « Les frères Morau ». Nicolas, marié en 1742, a eu 11 enfants, comme son associé Augustin Jean Baptiste, marié en 1738 [nous avons donné la liste des enfants des deux frères Morau dans GHC 214, mai 2008, p. 5550-51, qui n'est pas cité en source dans l'article de *Danielle Morau*]. Joseph Étienne meurt à Basse Terre, célibataire, âgé de 25 ans ; François, l'aîné, parti pour Cayenne et resté célibataire, y est mort en 1746 ; Louis est mort peu avant 1752. Quant aux filles, Rose épouse AUDOIRE vit à Blaye en Gironde où elle meurt en 1779 ; Marie Anne a sans doute suivi son mari Pierre DURAND à la Martinique et elle est morte avant 1751 ; Marthe épouse LANDAIS meurt en 1786 à Mont Carmel, veuve depuis des années.

de *David Quénéhervé, Bernadette et Philippe Rossignol* : **CHAMBRELENT et BISSETTE** (p. 1141, 1156, 3484, 4251)

D'après une lettre envoyée le 11 octobre 1852, de Saint Pierre, à son oncle Jacques, à Senlis, par « A. Chambrelent », celui-ci était négociant et son oncle lui envoyait de la marchandise de France, en particulier des meubles. Il remercie des bonnes nouvelles reçues d'Améphine (sa fille, 11 ans, en cours d'études en France, confiée à son oncle et sa tante) « et aussi de votre bon accueil à M. Bissette ; j'ai reçu de lui une lettre fort gracieuse, dans laquelle il me parle longuement de vous, & de tout le plaisir que lui a fait éprouver son petit voyage de Senlis. »

La généalogie de cette famille de négociants de Saint Pierre dont le premier, Louis Théodore, père de l'auteur de la lettre, était de Senlis, est donnée sur Geneanet par Bruno Chambrelent : Jules François Saint Hilaire Chambrelent (1817-1893), le « bienfaiteur des Landes », dont il a été question dans GHC, est un des frères d'André Sainte Catherine Louis François (1815-1875), auteur de la lettre.

André évoque la grossesse de Raymonde, sa femme et leur fils Paul André Jacques Jules va naître en effet une semaine après, le 18 octobre. Les 5 premiers des 6 enfants du couple, dont Améphine est l'aînée, ont été reconnus lors du mariage des parents, le 17/12/1851 à Saint Pierre. Le premier des témoins du mariage est justement Cyrille Charles Auguste Bissette, « chevalier de la Légion d'honneur, représentant du peuple, âgé de 55 ans, domicilié à Paris ». Les autres sont Robert Jouques, notaire, 36 ans, Paul de Rufz de Lavison, négociant, 44 ans, et Charles Thounens, négociants, 58 ans, ces trois derniers domiciliés à Saint Pierre. Raymonde Louise Damonval avait été affranchie, alors mulâtresse de 27 ans, couturière, par acte du 05/02/1841 enregistré à l'état civil de Saint Pierre le 07/05, avec ses deux fils, Lucien Arthur, 6 ans, et Joseph, 11 ans, carterons (donc de père blanc), tous trois nés à Saint Pierre et demeurant au Mouillage, esclaves du sieur Louis Théodore Chambrelent, propriétaire au Mouillage. Louise Améphine allait naître peu après, le 12 juin 1841 (déclarée le 24). C'est donc probablement dans la perspective de cette naissance que Raymonde Damonval, esclave du père d'André, a été affranchie.

Bissette, qui avait été négociant, comme Chambrelent, mais au Fort Royal, élu député de la Martinique le 3 juin 1849, l'était resté jusqu'au coup d'état de Louis Napoléon Bonaparte, le 2 décembre 1851 [voir notice Wikipedia]. Le 17 décembre, 15 jours après le coup d'état, il était donc à la Martinique, témoin du mariage de Chambrelent, puis était reparti pour France où il fit « le petit voyage de Senlis » évoqué dans la lettre, probablement pour donner des nouvelles d'André et de son mariage à sa famille.

Domicilié à Paris rue Geoffroy Marie n° 13, il avait signé le 7 mai 1851 le « procès-verbal d'individualité », pour son dossier de la Légion d'honneur (LH/245/37). Nommé chevalier le 9 mars, il avait été reçu dans l'ordre le 6 avril par le vice amiral Du Petit-Thouars. Dans le dossier figure un extrait de son acte de naissance, au Fort Royal, le 4 août 1795 : il est né le 9 juillet du légitime mariage des libres de couleur Charles Boromé Bissette et Elisabeth [fille naturelle de Joseph Gaspard Tascher de La Pagerie et donc sœur consanguine de Joséphine ;

voir la page 892 de notre article de 1993 sur « Les Tascher de La Pagerie, famille de l'Impératrice, *NDLR*. La chemise du dossier porte la date de son décès, le 22 janvier 1858.

de *Bernadette et Philippe Rossignol* : **Les ODET de CAMPRY de COLIGNY (Guadeloupe)** p. 520-25, 544-45, 883, **1444**, 4979, 5020, 5090, 5558

Une mauvaise interprétation de la « Cession de droits en France par Madame veuve Papin à M. Félix Papin fils » (Me Jean-François Guillod, 7 août 1859) nous a fait conclure que Pauline ODET de CAMPRY (p. 521, 2.3) et son époux Vincent de LA MONTAIGNE étaient morts sans postérité, ce que semblait confirmer le testament de la dame, veuve, en 1784, lequel ne fait pas mention d'enfants.

Or une lecture attentive du Dictionnaire des gens de couleur dans la France moderne (sd É. Noël, cf. site de GHC, « Livres »), notice 1200, nous permet de corriger notre erreur : le 15/05/1786 devant Me Déjourné à Bordeaux, affranchissement de Clairine, mulâtresse appartenant à feu Vincent Bastac sic ?) de La Montaigne, habitant de la Grande Terre, par sa veuve née Odet de Campry, et ses enfants, Marie Jeanne veuve de Bernard de Castelnaud, capitaine d'infanterie, Augustin, Alexis et François de La Montaigne, conseiller honoraire au parlement de Bordeaux (sic, faut-il comprendre que c'est une seule personne avec trois prénoms ?).

de *Bernadette et Philippe Rossignol* : **Marie Louise**, in **La famille du peintre guadeloupéen LETHIÈRE** (p. 5832-36, 5865, 5890) et **Le mariage de LETHIÈRE et le testament de son père** (p. 5891-93)

Pierre GUILLON avait affranchi en 1787 Anastasie et Marie Louise, les deux filles mulâtres de Julie, négresse, et leur avait donné par testament 1 200 livres à chacune (p. 5834 et 5892). Or Marie-Louise vient de croiser de nouveau notre route par deux documents.

Dans le « Dictionnaire des gens de couleur dans la France moderne (sd É. Noël), confirmation (Z/1d/137) de la liberté accordée le 30/11/1787 (devant Me Giroust à Paris) par M. Pierre Guillon, ancien conseiller procureur du roi à la Guadeloupe, à Anastasie, environ 19 ans, et Marie Louise, environ 17 ans, toutes deux mulâtres du quartier Sainte Anne.

Cinq ans plus tard, le 08/10/1792 à Sainte Anne, « la mulâtresse Marie Louise, libre par acte de notaire à Paris le 20 octobre 1787, enregistré au greffe de la Guadeloupe le 30 juillet 1792, ledit acte de liberté consenti par Me Guillon, habitant de cette paroisse, ci-devant son maître, présenté par M. Fouché, fondé de procuration à cet effet en absence de M. Guillon », épouse « le nègre Étienne Nicose surnommé Crispin, libre par acte de notaire en date du 14 octobre 1786, enregistré au greffe de la sénéchaussée de la Guadeloupe le 16 ». Les témoins sont Mrs Charles Godemar Reverchon, Jean Baptiste Debonne, Jean Falvey, Pierre Prévost.

de *Bernadette et Philippe Rossignol* : **PERRAULT, du Canada à Kourou** (09-71 p. 60-50, 6468-69, 6345-46 et Gens des Isles à Amboise p ; 4678)

Nous signalons le dossier E 334bis sur « Perrault Paul, major des milices du Canada passé ensuite à Cayenne ; Lanouet Marie Joseph sa veuve ; Perrault Paul Hyacinthe son fils ; 1761-1779 ». C'est un gros dossier (vues 177 à 266).

Laissant de côté les aspects purement généalogiques déjà évoqués dans GHC, nous y avons relevé ce qui concerne Cayenne.

Paul PERRAULT, major particulier des milices de la paroisse de Deschambault en Canada en 1756 fut nommé major général des milices du Canada le 03/06/1759 (folio 36, vues 229-230) par Pierre Rigaud de Vaudreuil en raison du zèle, de la bravoure et de l'intelligence dont il avait fait preuve depuis trois ans. Il reçut alors, le 23/01/1760, l'ordre de « se transporter dans toutes les paroisses du nord et du sud du gouvernement de Montréal et des Trois Rivières » pour assembler les habitants et les engager à fournir des vivres pour les soldats afin de reprendre aux Anglais la place de Québec (f° 18, vues 201-202).

Pendant cette guerre contre les Anglais, sa famille fut ruinée parce que les Anglais avaient incendié sa terre de Deschambault sur les rives du Saint Laurent, « sous le prétexte qu'elle avait servi de dépôt aux bagages de l'armée qu'y avait laissés M. de Montcalm ». Ils massacrèrent un « bétail immense » et brûlèrent blés, fourrages, une « maison superbe », dans un incendie « d'une telle violence que l'argenterie coulait en lingot. » (vues 221-223). A la fin de la guerre, il rentra en France avec les troupes et fut emprisonné 25 mois à la Bastille, « pour les affaires de cette colonie », mais déchargé de l'accusation et élargi par le duc de Choiseul avec pension de 600 lt.

En remboursement de ses « courses et voyages », du 01/10/1759 au 01/09/1760, dépense estimée à 1980 lt, son voyage fut payé, en 1764, pour retourner en Canada y chercher sa femme et leurs 5 enfants, dont un seul fils. Il partit sur la flûte La Nourrice, capitaine Gilbert, étant chargé par la même occasion de « faciliter l'émigration des habitants de l'Acadie qui paraissent disposer à passer à Cayenne » ; on demandait parallèlement au chevalier Turgot de l'employer « comme un sujet de ressource et qui ne pourra lui être que fort

utile dans l'établissement des milices à la Guyane. » (f° 15, vue 197) : c'est l'épisode de l'essai de peuplement de Kourou.

Le dossier contient (f° 1-13, vues 178-194) la copie de ses lettres aux Acadiens de Saint Pierre et Miquelon et leur réponse, négative et catégorique : « ils ne veulent pas quitter ce climat ici. »

Paul Perrault partit de Saint Pierre et Miquelon fin octobre 1764, probablement avec sa famille, et mourut le 29 janvier 1765, à l'hôpital de Briqueterie (établi pour les quartiers de Sinnamary, Demerary, Kourou en 1764 - 1765), peu après son arrivée en Guyane, y perdant « le reste de son bien ». Sa famille se retrouva en France « dans la plus grande indigence ». Sa veuve, Marie Joseph de Lasnouette (sa signature, ou Lanouet, Lanouette), obtint une pension de 400 livres pour elle et ses filles, augmentée par la suite à 800 lt. Ses certificats de vie, établis par les curés, font état de leurs déplacements, dans diverses villes de l'actuelle Indre et Loire (37), à Chinon, paroisse Saint Maurice (1770-74), L'Île Bouchard (1775, 1776) puis enfin Amboise, paroisse Saint Denis, où elle mourut à 55 ans, après une longue maladie, le 25/06/1783. L'aînée des filles, Marie Joseph Marguerite, étant décédée avant elle, les trois survivantes eurent une pension de 150 lt chacune (f° 65, vue 266). Les dates de naissance de ces filles sont différentes de celles indiquées en page 6050 de GHC (différence entre naissance et baptême ?) : Marianne 03/12/1754 ; Marie Thérèse 11/06/1756 ; Marie Geneviève 20/12/1759 (vues 259-260).

Quant au fils, Paul Hyacinthe, le dernier né (02/01/1761), il avait en 1768 une pension de 200 lt et « le sieur CHANVALON [le] faisait élever dans la même pension que ses enfants et payait son éducation et son entretien », dans la « pension académique » du sieur Berthaud, faubourg Saint Honoré à Paris. Mais, en janvier 1768, « aujourd'hui que la détention du sieur Chanvalon ne permet plus au sieur Berthaud, maître de pension chez qui était l'enfant, de le garder, personne ne payant plus cette pension », on décida de lui accorder 300 lt par an pour le faire élever et 100 pour son entretien (f° 19, vue 203). Sa carrière par la suite a été donnée en p. 6050 de GHC.

Jean Baptiste Thibault de Chanvalon, intendant de la Guyane en 1763, avait été condamné en 1767 pour le désastre de Kourou et emprisonné à La Bastille en février de la même année puis au Mont Saint Michel.

de *Robert C. Gouyet* : **La famille LAURIOL** (p. 512-518)

Étienne Édouard Amédée LAURIOL (p. 515), commis principal d'administration, 33 ans, demeurant à Grosberty, commune d'Annonay (Ardèche, 07), né à Pointe à Pitre le 04/05/1874, fils de + Hippolyte Amédée et + Étienne Aure AUGUSTOR, s'est marié à Bourg Argental (Loire, 42) le 21/04/1908 avec Marie Aïma MANOA, 23 ans, née le 12/01/1885 à Burdignes (42), fille de Jean Claude, journalier, et Marie Aïma FERRIÈRE, demeurant à Bourg Argental ; témoins de l'époux : Édouard Lachavanne, 42 ans, employé de commerce, domicilié à Annonay, beau-frère, et Jeanne Lauriol, 36 ans, demeurant à Annonay, sœur (acte en ligne).

TROUVAILLES

de *Ghislaine Lachages* et *David Quénéhervé* (sur la Liste de GHC) : **Baptême d'un esclave à Quintin (Côtes d'Armor, 22)**

Le 22 avril 1770 à Quintin, le curé supplée les cérémonies du baptême pour « un **nègre des colonies de la Martinique**, depuis plusieurs années au service de noble homme Yves Marie LE CONIAC Sr de LONGRAIS, capitaine de la milice bourgeoise de Quintin et ancien échevin de la dite ville », ondoyé le 9 janvier 1768 ; parrain noble homme Marie Joseph HENRY Sr de LA TOUCHE officier sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes ; marraine Jeanne Angélique OLLITRAULT dame de Longrais, « qui lui ont donné le nom de Paul Joseph Jan du Vaaron »

Le 27 janvier 1772 est inhumé Joseph Paul Vaaron **de Loanda nègre appartenant à** noble homme Yves Marie Le Coniac de Longrais et dame Jeanne Angélique Ollitault son épouse, après avoir reçu les sacrements.

David Quénéhervé signale que l'on trouve Yves Marie LE CONIAC de LA LONGRAIS, échevin de Quintin, et sa femme Jeanne OLLITRAULT de CALLAGANT sur les arbres d'Yves Castel et de Jean François Anne, sur Geneanet.

Il se demande si « Loanda » ne serait pas Luanda, en Angola, qui serait donc sans rapport avec la Martinique, où la famille LE CONIAC n'est d'ailleurs pas connue.

Le parrain étant officier sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes, cela semblait confirmer une origine directement africaine. Nous l'avons retrouvé sur le site Mémoire des hommes des archives de la Défense : LA TOUCHE HENRY Joseph Marie, de Quintin, écrivain [officier], a fait la campagne sur le Berryer (1764-1765) : cette corvette de la Compagnie des Indes, armée pour la Chine le 20/02/1764 et désarmée à Lorient le 10/07/1765 a fait les étapes suivantes : Lorient, Chine, Mascareignes, **Saint Paul de Luanda (Angola)**, Lorient. Voilà donc l'intuition de *David Quénéhervé* confirmée !

de *Gilles Désiré dit Gosset* : **Coutançais aux Isles**

Dans un ordre de transfert de fonds du 16 mars 1752 se trouve une lettre, datée de Coutances le 27/05/1749, d'un sieur MICHELET à son cousin Pierre DUPREY (dit Duprey l'Amérique), procureur au **Cap Français**, à qui il envoie et recommande son fils « qui a voulu absolument aller à l'Amérique chercher fortune. » Le père a résisté longtemps mais fini par accepter « car en vérité il n'y a rien à faire dans ce pays cy et est fou qui s'y abuse. » « Je compte beaucoup sur les promesses que vous m'avez toujours faites, il y va de votre gloire et de votre honneur à rendre ce service à un parent. »

L'article renvoie à un article de E. Vivier, Les Coutançais aux Indes Occidentales au XVIII^e siècle, in N.M.D. t. 54, p. 125, pour d'autres exemples.

Il ajoute un « contrat d'apprentissage » (en fait un engagement) dans le notariat de Coutances, le 25 janvier 1661, de Pierre BURNEL, fils de Jean, bourgeois de Coutances, 18 à 19 ans, envers André GIOT, « sergier et drapier de la ville de Saint-Lô et bourgeois dudit lieu » établi à la **Martinique**. Le jeune homme demeurera dans l'île « le temps de trois ans consécutifs [et] travaillera au profit et bénéfice dudit Giot au mestier de travail qui se fait dans l'Isle. »

Source : « En feuilletant les archives notariales », in « Revue du département de la Manche » (aujourd'hui « Revue de la Manche »), 1970, p. 150-151

NDLR

Le premier texte répond à la question si souvent posée : « Pourquoi partaient-ils ? ». Nous y voyons surtout que les relations de parenté ou de voisinage « au pays » sont un facteur important.

1752, c'est trois ans après le départ du jeune Michelet (prénom inconnu) : il serait intéressant d'en savoir plus sur son sort. La seule référence que nous ayons sur Duprey est (fichier Houdaille) le passage du Cap au Havre, le 06/08/1763, d'un Pierre Duprey, officier municipal du Cap, marié, avec trois filles. Mais les registres du Cap ne sont conservés que de 1777 à 1789.

Quant au second document, il nous avait été présenté lors de notre mémorable excursion de 1995 dans la Manche organisée pour GHC par *Jean-Paul Hervieu*, alors directeur des Archives (voir les conditions du contrat et la cote du document in GHC 77, p. 1505). Les lacunes des registres de la Martinique et le manque de précision du lieu rendent improbable l'identification des personnes concernées.

de *Bernadette et Philippe Rossignol* : **Le général de KERVERSAU, essai de généalogie**

Nota : le dossier de Légion d'honneur de François Marie est au nom « Périchou de Kerversau » (orthographe de sa signature) ; celui de son fils au nom « Périchon de Kerversau ». Mais l'un et l'autre ne signent en général que « Kerversau ».

1 Jean Baptiste Marie PÉRICHOU écuyer sieur de KERVERSAU

x 17/08/1756 Plounez, canton de Paimpol (Cotes d'Armor, 22) Anne Françoise JASSON

1.1 François Marie PÉRICHON de KERVERSEAU

général de brigade à **Saint-Domingue** où il est de l'an 4 à l'an 12 ; préfet colonial à la **Guadeloupe** de l'an 13 à 1810 ; prisonnier des Anglais de 1810 à 1815 (notice in Annuaire des Côtes du Nord, Saint Brieuc, 1841, p. 139 ; in Le procès des 132 Nantais, René Kerviler, 1894, p. 260-61) ; chevalier de la Légion d'honneur le 09/11/1806 ; officier le 17/01/1815 (LH/2098/39)

o et b 13/06/1757 Plouguiel, canton de Tréguier (Côtes d'Armor, 22) ; p Charles François Marie Moran ; m dlle Renée Jeanne Jasson (signe Moran de la Sauvagère) ; nom donné par dame Marie Anne Moulin, supérieure des dames de la Croix de Tréguier

+ 22 d 23/02/1825 Paris, hôtel des Invalides

x Saint Domingue ? Jeanne Hyacinthe MIRDONDAY, fille du général Antoine René MIRDONDEL dit MIRDONDAY (o 30/01/1747 Vesoul (Haute Saône, 70) + 02/02/1797 Le Cap) et Jeanne Françoise MAIGROT (sur nle général voir GHC 52, septembre 1993 p. 854 ; et Comité de salut public : le 26/02/1795, le citoyen Mirdonday, adjudant général chef de bataillon, suspendu comme ex noble le 05/09/1794, est réintégré ; le 17/04/1795 il est proposé pour être employé dans l'expédition d'outre-mer commandée par le général Aubert-Duhayet)

d'où :

1.1.1 Jean Camille Antoine Hyacinthe PÉRICHON de KERVERSAU

officier, chef d'escadron au 12^e régiment de dragons en 1834

chevalier de la Légion d'honneur le 18/04/1834 ; officier le 19/04/1843 (LH/2098/40)

o 30 frimaire d 17 nivôse VI (20/12/1797 et 06/01/1798) Fort Liberté (Fort Dauphin) ; père alors dit « général de brigade et agent de la République française dans le nord de la partie espagnole de Saint Domingue, résidant habituellement à Saint Hyague [sic, pour Santiago], actuellement au Fort Liberté »

dans son dossier de LH il est écrit que son acte de naissance « ayant été dressé pendant le cours de la révolution, ne fait pas mention du mot (de) qui doit précéder ses noms de familles » ; omission réparée sur ses états de service au moyen de l'extrait de baptême de son père

+ 06/06/1850 Grusse (Jura, 39) (GHC p. 30 et LH)

x Anne Marie Louise Thérèse de MONTRICHARD, fille de Théodore Gabriel Charles, marquis de Montrichard, et Alexandrine Marie Thérèse de PÉCAUD (de PÉCAULD de RIGNY)

o 20/05/1807 Rigny (70)

+ 08 d 09/11/1886 Grusse (Jura), au château de Rochelle, 79 ans ; déclaré par deux voisins cultivateurs

1.1.2 Éliisa PÉRICHON de KERVERSAU

(sources : papiers Debien, dossier déposé aux AD 33 ; EC Saint Domingue ; livres numérisés sur Geneanet ; relevés Geneabank)

de *Bernadette et Philippe Rossignol* : **Louis David ROBERT, corsaire de la Guadeloupe**

Le 20 frimaire XIV (11/12/1805) se présentent chez Me Langlois, notaire à Saint François, les sieurs Jacques Ollier, François Chastan, Jean François Sablon et Jean Michel Morel, tous les quatre habitants du quartier de Saint François Grande Terre. Ils viennent déposer que « il est à leur connaissance que le sieur Louis David ROBERT, en partant pour la course il y a environ dix ans, a laissé sa femme, demoiselle Marie Thérèse REVESTE, chez M. Philippe Reveste son père, sans aucun moyen d'existence quelconque, sans esclave, sans bestiaux et enfin sans un denier d'actif, de manière que, depuis dix ans, elle est chez son père qui l'a entretenue comme si elle n'avait jamais été mariée ; que ses compagnons d'infortune et diverses autres personnes ont certifié qu'il était mort à la Martinique dans les prisons anglaises peu de temps après son départ de cette île. » Acte fait à la demande de la dame veuve Robert, demeurant chez son père à la Pointe des Châteaux.

ARCHIVES : MISES EN LIGNE

Site des Archives départementales de la Gironde : <http://gael.gironde.fr/>

Inventaire et images de la collection Marcel Chatillon, 61 J 1-77

Remarquable travail de classement, inventaire et numérisation de ce très riche fonds sur les Antilles. Merci au *docteur Chatillon* (1925-2003) d'en avoir fait don à des archives publiques et aux archives de la Gironde de le mettre à la disposition de tous les chercheurs !

Voici ce que nous écrivions dans le bulletin 158-159 d'avril-mai 2003, p. 3797 :

« Et c'est un adhérent hors du commun que nous voudrions saluer : le docteur Marcel Chatillon, décédé en Guadeloupe lors de notre séjour. Guadeloupéen d'adoption et de passion il était toujours prêt à mettre ses trésors à la disposition du public. Puissent ses collections ne pas rester enfermées dans quelque musée ou bibliothèque mais servir, comme il le souhaitait, à faire découvrir et aimer les Antilles et la Guyane. »

Voyez aussi l'hommage à lui rendu par *Jean-Paul Hervieu* dans le numéro 160 de juin, p. 3852

Site du Service historique de la Défense (SHD) : <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>

Les archives de la Compagnie des Indes

« C'est le fruit de nombreuses années d'un travail de dépouillements et recherches historiques : base nominative des équipages et passagers et présentation des armements au long cours des navires de la Compagnie des Indes [Orientales, vers Réunion, Maurice, pas les Antilles] et accès à la sous série du fonds 4JJ (journaux de bord) du fonds Marine aux Archives nationales. Ont participé à ce travail Jean-Michel André et les Amis du Service historique de la Défense à Lorient, René Estienne, conservateur général au Service historique de la Défense (SHD), Jean-Pierre Brunterc'h, conservateur général aux Archives nationales, Alain Morgat, conservateur en chef au SHD.

Les fonds mis en ligne regroupent :

- une base de données répertoriant plus de 111 000 noms de membres d'équipage et de passagers des vaisseaux de la Compagnie des Indes [par Jean-Michel André et les Amis du SHD à Lorient] ;
- les rôles d'équipage des navires de la Compagnie, conservés au SHD à Lorient ;
- des journaux de bord des navires de la Compagnie, conservés aux Archives nationales [voir ci-après] ;
- 12 000 fichiers images représentant 170 campagnes de navires de la Compagnie des Indes ayant participé à la traité négrière entre 1721 et 1757 [voir ci-après] ;
- cinq atlas nautiques conservés au SHD et contenant les cartes régulièrement citées par les capitaines négriers pour leur navigation. »

Site des Archives nationales : <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/index.html>

Documents en ligne, base de données ARCHIM
Campagnes de traite négrière françaises au XVIII^e siècle
Les journaux de bord de campagnes de traite conservés aux Archives nationales, Marine 4JJ

Journaux de bord d'une centaine de campagnes négrières par des bâtiments de la Compagnie des Indes, entre 1721 et 1757.

« De façon laconique ou au contraire prolix, les documents numérisés apportent des informations introuvables ailleurs sur les captifs, depuis leur embarquement – parfois même leur quête et achat –, jusqu'à leur livraison dans une colonie, éventuellement la vente à bord des bâtiments.

Les journaux de bord documentent les conditions du voyage (à commencer par les aménagements apportés au bateau) ; la vie quotidienne (nourriture ou disette, séjours sur le pont, mises aux fers) ; les maladies, épidémies, décès mais aussi naissances ; les moments dramatiques, enfin, que constituent les suicides ou révoltes.

Les expéditions partent presque toutes de Lorient, centre opérationnel de la Compagnie des Indes.

Les bateaux se rendent sur les côtes d'Afrique, depuis le Cap Blanc en Mauritanie. Ils opèrent principalement dans deux zones : la Sénégambie, domaine de la Compagnie, à partir des comptoirs de Gorée et du Sénégal (avec des transports locaux qui acheminent vers ces comptoirs les captifs achetés en Gambie) ; et, d'autre part, la côte de Guinée, à partir de Juda (aujourd'hui Ouidah, Bénin).

Ces journaux de bord concernent au total une quinzaine de pays actuels sur trois continents, outre la France, notamment : en Amérique, les États-Unis (Louisiane) et Haïti [sic = Saint Domingue] ; en Afrique, le Sénégal, le Bénin, le Niger, l'Angola, le Zaïre, le Mozambique, la Tanzanie, l'île Maurice et Madagascar ; et [...] la France ultramarine : Martinique, Guyane, Guadeloupe et Réunion. »

Site des archives départementales de la Haute-Marne :

<http://archives.haute-marne.fr/adhmpl3/pages/delhorme.html>

Les fiches généalogiques du baron de l'Horme

« Le baron Edouard de l'Horme (1871-1945) a recueilli des notes généalogiques et historiques sur plus de 2 700 familles ayant habité dans le bailliage, l'élection, l'arrondissement ou le doyenné de Langres. Au siècle dernier, ces familles étaient déjà dispersées sur tout le territoire de la Haute-Marne et au-delà. Mine de renseignements pour les chercheurs professionnels ou amateurs, historiens, généalogistes ou héraldistes, les dix volumes des Généalogies ont été numérisés en 2005. Les images numériques sont ainsi consultables à partir de l'inventaire, qui est doté d'un index alphabétique des patronymes. Des tables et des cartes enrichissent la base de données. »

Ce qui n'est pas dit c'est que plusieurs de ces familles étudiées sont, au moins en partie, des Antilles et particulièrement de la **Martinique**. Son grand-père paternel avait en effet épousé à la Martinique une DUBUC de SAINT-PRIX. Vous trouverez son ascendance sur Geneanet, par Laurent Royer, toujoursla.com.

Paul Newfield signale que le

Catalogue des plans de bâtiments à voiles conservés dans les archives de la Marine
est consultable parmi les instruments de recherche récemment mis en ligne.

<http://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr>

[Lire un autre bulletin](#)
[Page d'accueil](#)